

Le programme de construction a pour objet d'assurer l'établissement d'une série de routes d'exploitation, donnant accès aux ressources, pour les entreprises qui s'appuient sur l'exploitation minière, le forestage, la pêche commerciale ou le tourisme. La longueur de ces routes varie depuis le moins d'un mille de *French River Spur* dans l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'aux 505 milles de la route d'Uranium City dans le nord de la Saskatchewan. On n'a pas fixé de date particulière pour l'achèvement de toutes les routes, mais la durée moyenne de ces travaux d'envergure nationale sera d'environ huit ans. Le programme vise essentiellement à ouvrir des régions de ressources écartées des voies de transport déjà établies. Une fois complété, le programme représentera une mise de fonds commune des gouvernements fédéral et provinciaux d'au moins 150 millions. La plupart des provinces se chargent néanmoins de travaux dépassant 15 millions de dollars, de sorte que les dépenses directes peuvent atteindre un total national de 177 millions. L'apport du gouvernement fédéral se maintiendra toutefois à \$7,500,000 pour chaque province.

Le programme des routes d'accès aux ressources comporte environ 100 projets. Dans chaque province, le programme peut englober tous les projets admissibles et pour lesquels on dispose de fonds suffisants. Il est difficile d'évaluer l'effet de ces routes d'accès sur les économies régionales au cours des années à venir. Un certain nombre de routes, comme celles de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, ont été choisies à cause de leurs possibilités touristiques et joueront sans aucun doute un rôle important dans la croissance du tourisme. L'industrie touristique ne le cède maintenant qu'au papier-journal comme source de recettes pour le Canada. En outre, la construction des routes assure plusieurs milliers d'heures d'emploi, et fait appel à une foule de spécialités et de métiers.

Pour ce qui est de la longueur des routes, la Saskatchewan et le Manitoba sont en tête de toutes les provinces avec 811 et 692 milles respectivement. En Colombie-Britannique, la route Stewart-Cassiar (320 milles), qui coûtera quelque \$20,500,000, ouvrira de nouvelles régions minières. Par contraste avec ce seul projet de la Colombie-Britannique, 30 différents projets sont en cours dans l'Île-du-Prince-Édouard, comportant la construction de 442 milles au coût estimatif de 15 millions.

Certaines routes d'accès les plus importantes de l'Ouest du Canada seront éventuellement reliées au réseau routier que le gouvernement fédéral établit au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En vertu du programme de construction de routes territoriales, le gouvernement fédéral établira 900 milles de routes au Yukon au coût de 36 millions et quelque 1,300 milles dans les Territoires du Nord-Ouest, au coût de 64 millions. Au Yukon, 300 milles de routes ont été achevés et 395 milles sont en service dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces deux programmes routiers sont indépendants l'un de l'autre. Le gouvernement fédéral se limite à subventionner le premier tandis qu'il exécute lui-même le second. Les frais d'entretien de ces routes d'accès du Nord sont partagés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial intéressé à raison de 85 et 15 p. 100.

Le projet le plus important en voie d'exécution dans les Territoires du Nord-Ouest est la reconstruction de la Route du Mackenzie. Les premiers 60 milles d'un prolongement de voie jusqu'à la route Enterprise-Yellowknife, allant de Yellowknife à MacKay Lake, seront achevés en 1962. Au Yukon, un programme d'aménagement de routes d'une valeur de \$4,500,000 sera mis en œuvre au cours de 1962. Plus de 100 milles de routes seront aménagés au cours de l'année dans le cadre de deux projets: la route allant du lac Watson à la rivière Ross et la route de Nahanni Range.

Des révisions apportées au programme des routes territoriales sont entrées en vigueur en avril 1962; elles autorisent plus d'aide financière fédérale aux sociétés minières pour des travaux de traçage et de mise en valeur, y compris l'aménagement des routes. Si deux sociétés ou plus s'intéressent à une région minéralisée, le gouvernement fédéral peut construire une route à ses frais. Il peut aussi fournir de l'aide